



❖ Nouvelles de la Mairie

■ **La Station service** : le sous-seing privé signé entre la mairie, JP. Reynès et l'exploitant du garage M.Vigroux a permis d'officialiser le processus d'achat du garage par la commune. Toutes les autorisations administratives étant obtenues, les travaux de la station service ont commencé début juillet et dureront plusieurs semaines. La station sera gérée par la municipalité. Deux pompes automatiques fonctionnant avec une carte bancaire pourront délivrer du super 95 et du gazole. Une 3ème cuve est en réserve pour un nouveau carburant éventuel. Des élus seront présents au début pour aider les personnes qui auraient des difficultés dans la manipulation de l'automate. Nous espérons que cette station rendra service et que les Arvieunois seront très nombreux à l'utiliser, justifiant ainsi l'important investissement réalisé.



■ **Étude de faisabilité pour le réaménagement des bâtiments de la plage** :

Le Bureau d'Études Octaèdre retenu pour conduire l'étude de faisabilité a commencé ses travaux et en a présenté une première synthèse devant les élus, en présence du président de la Communauté de Communes, du conseiller général, du président du SIVOM et d'un représentant d'EDF.

Tous les participants à la réunion ont été convaincus que ce site magnifique mérite d'être valorisé. Plusieurs pistes sont explorées en favorisant l'accueil tous handicaps. Bien sûr, à ce jour, aucune décision n'est prise.

■ **Accès pour handicapés à la Poste et au Crédit Agricole** : une rampe d'accès au Crédit Agricole et au bureau de poste est en cours de réalisation. Nous espérons que ces travaux, qui font suite à ceux réalisés en 2006, contribueront au maintien du bureau de Poste actuel d'Arvieu.

■ **Voirie** : Les travaux de rénovation de notre voirie communale sont financés par la Communauté de Communes pour un montant estimé à 90 000 € pour 2010. Il est prévu :

- la reprise de buses et enrochement d'une zone dangereuse à Sérieux
- la rénovation du revêtement dans le village d'Espinouzet
- à Girman, l'élargissement de l'accès à Girman

Haut et la reprise du revêtement de la route suite aux travaux d'assainissement à Girman Bas.

- dans le village de Notre Dame d'Aures, un nouveau revêtement après les travaux d'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques et d'amenée d'eau au cimetière.
- l'élargissement de 50 cm de la chaussée sur une partie de la route entre le pont du moulin Gineste et le Ventajou.
- l'élargissement du pont en amont d'Aurifeuille.
- le goudronnage du parking à l'arrière du garage "Vigroux"

L'entretien de revêtement suite aux petites dégradations sera réalisé au cours de l'été, grâce à un budget porté à 50000€ pour l'entretien de notre commune.

La Communauté de Communes a décidé de prendre aussi en charge la rénovation des ponts, dont celui du Moulin Gineste cette année. L'eau a été amenée au cimetière de Notre Dame d'Aures.

L'assainissement autonome de Girman bas est en cours d'achèvement par les particuliers concernés. La rénovation du réseau pluvial et la remise en état du chemin ont été pris en charge par la commune.

■ **Barrage de Pareloup** : il sera interdit à la circulation à partir du 30/08 sauf les samedis et dimanches où il sera ouvert aux véhicules légers. De plus, durant les travaux il sera ouvert pendant une semaine déterminée avec les agriculteurs.

■ **Signalétique** : Des vitrines d'affichage seront installées devant la mairie.

Les normes de sécurité nous contraignent à remplacer le panneau de réglementation de la plage cet été. De plus, un panneau d'accueil sera placé sur le chemin d'accès à la plage.

■ **Économies d'Énergie** : Un groupe d'élus et d'agents communaux étudie les pistes d'économie d'énergie au niveau des bâtiments communaux et de l'éclairage public. Quelques actions sont déjà lancées. Une piste prometteuse consisterait à éteindre l'éclairage public (de l'ordre de 10000€ par an) une partie de la nuit, comme le font déjà de nombreuses communes.

■ **Haut Débit Internet**: Saint Martin des Faux fait partie des 26 sites de l'Aveyron qui, sur décision du Conseil Général, accéderont à Internet Haut Débit d'ici la mi-septembre. Cette "zone d'ombre" de la commune doit disparaître le 15 juillet.

■ **Défiibrillateurs** : formation à leur utilisation. La commune d'Arvieu vient de se doter de 2 défiibrillateurs semi-automatiques.

L'un sera installé à l'entrée de la salle polyvalente R. Almès. Le second, portable, sera à la plage d'Arvieu-Pareloup pendant les deux mois d'été, et pourra être mis à disposition des associations à l'occasion de manifestations. Ils peuvent permettre de relancer le rythme

cardiaque et d'augmenter donc les chances de survie à condition d'intervenir dans les premières minutes. Nous proposons à toute personne intéressée de suivre une formation de 2 heures et conseillons aux associations de former un certain nombre de leurs adhérents. Une première session, réalisée par la Protection Civile, est prévue le samedi 17 juillet de 10h à 12h à la salle polyvalente. Le coût est pris en charge par la commune. Se faire inscrire auprès du secrétariat de mairie avant le 12 juillet 2010.

■ **Déchets** : au sujet des tris sélectifs

Le tri sélectif progresse. Après la mise à disposition de composteurs, qui a connu un grand succès sur notre commune, une société, en lien avec Emmaüs pour la réinsertion de travailleurs en difficulté, nous a proposé un conteneur pour les textiles. Nous pouvons y déposer - dans des sacs plastiques - toutes sortes de vêtements usagers mais propres, du linge de maison et des chaussures par paires, reliées entr'elles. Il est situé à côté des autres conteneurs, à l'entrée du parking de la salle R. Almès.

Avec ce tri supplémentaire moins de déchets seront envoyés à Graulhet. Ce tri doit être bien fait dans l'intérêt de tous. Des instructions sont fournies sur le conteneur.

■ **Subvention européenne pour la cyber-base** : Vous avez peut-être lu dans la presse qu'une subvention "FEDER" de 24000€ (pour 2 ans) était attribuée à la cyber-base d'Arvieu. L'information de la presse est prématurée, la décision finale ne devant intervenir que le 8 juillet. Espérons cependant qu'elle sera confirmée rapidement.

■ **Télévision numérique** : il est rappelé que le passage de Canal+ en numérique est prévu le 13 octobre 2010 et le passage au tout numérique des chaînes historiques hertziennes (TF1, France 2, France 3, France 5/Arte, M6) le 8 novembre 2011. Un équipement adapté sera alors nécessaire pour continuer à recevoir ces chaînes. Renseignements sur certaines aides à la mairie.

■ **Réfection du terrain de tennis** : un court de tennis vient d'être remis en état.

■ **Le ponton de la plage d'Arvieu-Pareloup** ne sera pas mis en place cette année pour des raisons de sécurité.

■ Pluviométrie des 3 derniers mois :

Hauteur en mm des précipitations comparées de 2009 et 2010 relevées par G.Déjean

	2009	2010
Avril	207.9	21
Mai	60.7	141
Juin	74.5	96



❖ Vie de la commune

■ **Covoiturage** : Le Centre Communal d'Action Sociale d'Arviu (CCAS) et la mairie ont lancé une opération "covoiturage" afin de développer encore la solidarité et la convivialité entre les habitants de la commune.

Elle doit permettre à celles et ceux qui disposent d'un véhicule d'en faire profiter d'autres personnes se rendant à la même destination, et en particulier, celles qui ne possèdent pas de voiture ou qui ont des difficultés à prendre les transports publics réguliers. Ce système de covoiturage ne se veut pas concurrent des transports réguliers assurant la ligne Rodez-St Afrique et encore moins du "Taxi des Lacs" que nous avons la chance d'avoir sur notre commune. Il est complémentaire, permettant des déplacements à des Arviuinois qui ne prendraient pas le taxi ni même les transports réguliers, les horaires ne leur convenant pas ou la destination souhaitée n'étant pas desservie. C'est un moyen de renforcer les liens entre Arviuinois, de réduire la pollution et aussi le coût des transports. Le principe est simple: un chauffeur ou un passager prévoyant un déplacement s'inscrit sur le document présenté sur le panneau d'affichage devant la mairie.

Si l'offre et la demande correspondent, conducteur et passager(s) s'appellent pour convenir des modalités et détails du transport (y compris une éventuelle participation aux frais).

Il dépend de chacun de nous que cette opération soit un succès et soit utile à de nombreux Arviuinois. Sortons de notre coquille: développons le réflexe "covoiturage".

■ **Fleurissement de Saint Martin des Faux** : les habitants ayant souhaité embellir leur village, des fleurs et des bacs ont été fournis par la commune.

■ Le sentier botanique :



pour la 13ème année, le Sentier botanique est ouvert. Mais qui va continuer à le faire vivre ?

Le très beau sentier botanique d'Arviu est ouvert, comme chaque année, depuis le 1er juin. Venez découvrir ou redécouvrir la flore locale, plus de 100 variétés avec leurs caractéristiques, leurs petits noms en occitan, les utilisations ou vertus au travers de 150 panneaux...

Sur plus de 3 km, la promenade est agréable, ombragée, accessible à tous et fait découvrir les richesses de la flore du Lévézou.

Mais Claude, qui a lancé et porté ce projet, et qui, depuis 13 ans, s'en occupe avec passion et

rigueur, souhaite passer la main. Il est prêt à partager cette passion pour la flore locale et à transmettre à de nouveaux adeptes ses connaissances accumulées depuis toutes ces années sur les sentiers et dans les livres. Les amateurs doivent absolument se faire connaître si nous ne voulons pas voir se perdre notre magnifique sentier botanique.

N'oubliez pas que nous avons aussi des sentiers de randonnée et un parcours d'orientation.

■ **L'école d'Arviu** : Le 25 avril 2010 à 22h30, 19 élèves de l'école d'Arviu, ont pris le train pour Paris.

Que de merveilles attendaient nos enfants, à commencer par la Tour Eiffel, puis les Invalides, l'Assemblée Nationale, Versailles, le Louvre, les égouts, le musée Grévin, La Villette et pour finir Montmartre ! Ce fut une semaine riche en découvertes historiques mais aussi culinaires avec une approche de la vie parisienne et notamment du métro.

Un grand bravo à nos enseignants qui ont permis de réaliser un si beau voyage.



■ **Activités nautiques** : l'association Égalité Sur l'Eau, locataire des bâtiments municipaux de la plage pour cet été, organise des activités nautiques du 28 juin au 3 septembre 2010 avec possibilité d'hébergement.

■ **Exposition de peinture** : Catherine et Dominique Schneider accueillent chaleureusement le public à leur domicile 1, impasse des Iris à Arviu, les 17,18 juillet et 14 et 15 août pour découvrir un univers de peintures ciselées au couteau.

■ **Repas de quartier** : c'est avec beaucoup de plaisir que 70 jeunes et moins jeunes, Arviuinois de toujours ou nouveaux arrivants, habitant les lotissements d'Arviu jusqu'au pont St Louis, se sont retrouvés pour le repas de quartier, qui s'est terminé par des chansons du "bon vieux temps". Tous ont souhaité se retrouver l'année prochaine.

❖ En direct des associations

■ **Syndicat d'Initiative** : appel aux bénévoles pour le salon du livre. Une prochaine réunion de préparation du salon du livre est prévue le 8 juillet à 20h30, salle rose à l'ancien couvent. Nous manquons de bénévoles. Tous ceux qui sont disponibles sont conviés à y participer.

■ **La Céorette** : 74 adhérents du club "La Céorette" se sont retrouvés à Caplongue pour clôturer la saison avant la période estivale. Après une visite guidée à la découverte du village, tout le monde s'est retrouvé à la salle des fêtes où fut servi un délicieux goûter aux fraises.

Reprise des activités courant septembre. Du 13 au 19 inclus, "Fugue en terre catalane". Début octobre, une sortie d'un jour est prévue dans le Nord Aveyron. Bonnes vacances à tous.

■ **Club Quilles d'Arviu** : traditionnel repas de fin de saison aura lieu début septembre.

❖ Animations de l'été

■ **Marchés des producteurs de pays** : chaque mercredi matin, de 9h à 12h30 avec de nombreuses animations

■ **Cinéma en plein air** : à 22h le 20 juillet (Shrek 4) et le 10 août devant la salle Raymond Almès avec repli à la salle des Tilleuls en cas de mauvais temps

■ **Cap Mômes** : le 24 juillet - 6ème édition d'un festival de rue haut en couleurs à Caplongue de 14h et jusqu'au bout de la nuit pour les petits et pour les grands.

■ **La fête des estivants à Arviu** : du samedi 31 juillet au lundi 2 août

■ **14ème Salon du livre** : le 7 août à Arviu, de 10h à 19h avec animations en soirée - Entrée gratuite à la salle R. Almès. Possibilité de se restaurer. Innovation cette année autour du livre pour la jeunesse.

■ **Concours de pétanque** : tous les jeudis soir

■ **Initiation à l'aviron** : tous les jours, sur rendez-vous : 06.08.81.82.25

■ Infos Cantou

Le « Cantou », pôle culturel Arviu Pareloup passe aux horaires d'été à partir du mois de juillet : **Il sera ouvert de 10h à 12h30 du mardi au samedi et de 14h à 17h30 du lundi au jeudi.**

La Cyber base et sa Médiathèque permettant l'accès Internet haut débit et wifi, l'emprunt de livres, de Cdroms, de CD audio, la réalisation de photocopies, le service aux associations, et réalise des expositions.

Renseignements et informations par téléphone au 05 65 46 06 06 ou par E-mail à : cantou.arviu@gmail.com

Des ateliers de création informatique pour les 7-14 ans, en rapport avec le thème du Salon du livre d'Arviu (la photographie), seront programmés dans le mois de juillet, et les réalisations ensuite diffusées le jour de l'événement. N'hésitez pas à inscrire vos enfants !

Le Cantou propose également **un accès gratuit à internet pour ceux qui souhaitent réviser les cours (du CP à la terminale)** avec les sites de soutien scolaires du réseau Cyber-Base et de l'éducation nationale.

Expositions :
• le Club Peinture de Cassagnes exposera 60 toiles environ du 20 juillet au 20 août
• les ateliers Patchwork et Encadrement présenteront leurs réalisations du 1er au 20 juillet

 **Humour...**
- Maman, aujourd'hui j'ai eu 20 à l'école.
- Bravo, comment t'as fait ?
- j'ai eu 3 en Dictée, 4 en Gé, 2 en Maths et 11 en Sports